

**DELIBERATION DU BUREAU**

**SEANCE DU 24 JUIN 2021**

**OBJET : Convention de partenariat avec la Communauté de Communes Provence Verdon et l'Office de Tourisme Provence Verte et Verdon pour la réalisation de l'Espace Tourisme et découverte Provence Verdon à Barjols**

Nombre de membres du Bureau : 13 représentant 13 voix  
Nombre de membres en exercice : 13 représentant 13 voix  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 9 représentant 9 voix

**N° : 015/2021**

L'an deux mille vingt et un, le 24 juin, le Bureau régulièrement convoqué, s'est réuni au sein des locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon situés à Brignoles.  
Il examine le point n°4 de l'ordre du jour, visé en objet.  
Monsieur Michel GROS, préside

**DELEGUES DES EPCI :**

**ETAIENT PRESENTS :**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

M GROS – C LASSOUTANIE – F PERO – J PAUL – N RULLAN – A DECANIS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

B DE BOISGELIN - H PHILIBERT – N BREMOND

Le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon porte le label Pays d'art et d'histoire, et, à ce titre, mène un projet de réalisation d'un réseau de Centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Après la création en 2019 de la première antenne du CIAP à Plan d'Aups, (Espace Tourisme et découverte de la Sainte Baume), un module a été réalisé en mars dernier au sein de l'Office de tourisme de Barjols.

Ce module prend la forme d'une exposition permanente et d'un équipement mobilier dans l'« Espace Tourisme & découverte Provence Verdon ». La conception de cet espace a été menée en partenariat avec l'Office de tourisme et la communauté de communes Provence Verdon.

La convention jointe a pour objet de préciser les conditions et modalités du partenariat entre les 3 partenaires associés à la réalisation de l'« Espace Tourisme & découverte Provence Verdon ».

Au sein de cette convention, il est notamment convenu que :

- L'Office de tourisme autorise le SMPVV à occuper l'« Espace Tourisme & découverte Provence Verdon » sans contrepartie financière.
- Le SMPVV est chargé de la maintenance des équipements multimédias composant l'exposition permanente. En revanche, il n'est chargé ni de l'entretien et du remplacement des équipements déjà existants dans l'espace d'accueil, ni de l'entretien courant du mobilier.
- L'agent d'accueil de l'Office de tourisme sera chargé de la promotion de l'exposition auprès des visiteurs. Il en assure techniquement la mise en marche quotidienne (branchement des vidéos, ...) et s'engage à prévenir le SMPVV en cas de dysfonctionnement.
- Les 3 partenaires participent au financement de cet espace conformément au plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Menuiseries	41 705,42 €	DRAC PACA	55 000 €
Multimédia	9 672 €	CCPV	2 570,85 €
Graphisme	11 712 €	OT Provence Verte & Verdon	6 724,88 €
Maquette	12 480 €	SMPVV (FCTVA)	12 616,71 €
Mobilier	1 343,02 €		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>76 912,44 €</b>		<b>76 912,44 €</b>

**LE BUREAU**

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**Décide à l'unanimité :**

- D'approuver la convention de partenariat ci-jointe pour l'aménagement de l'Espace Tourisme & découverte Provence Verdon à Barjols avec l'Office de tourisme Provence Verte & Verdon et la communauté de communes Provence verdon.
- D'autoriser le Président à signer cette convention et tout acte à intervenir se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits,

**Le Président du Syndicat Mixte**

**Michel GROS**

